



www.beaunecoteetsud.com

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 MARS 2018

Date d'envoi de la convocation : 20 Mars 2018 Nombre de Conseillers en exercice: 93

Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 80

Nombre de Procurations: 11 Nombre de Votants: 91

PRESIDENCE DE :

M. Alain SUGUENOT

Présents :

Titulaires: Mmes et MM. Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Patrick MANIERE, Jean-Luc BECQUET, Nadine BELISSANT-REYDET, Isabelle BIANCHI, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS, Marie-France BRAVARD, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Alexis FAIVRE, Philippe FALCE, Thibaut GLOAGUEN, Fabrice JACQUET, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LEVIEL, Virginie LONGIN, Marie-Laurence MERVAILLE, Marie-Laure RAKIC, Philippe ROUX, Benoit VUITTENEZ, Gabriel FOURNIER, Jean-Noël MORY, René L'EXCELLENT, Michel PICARD, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Philippe DIDAILLER, Patrick FERRANDO, Patricia ROSSIGNOL, Michèle RODIER, Christophe MONNOT, Céline DANCER, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Christian GHISLAIN, Pierre BROUANT, Patricia RACKLEY, Sandrine ARRAULT, Franck CHAMBRION. Olivier ATHANASE, Jérôme BILLARD, Vincent LUCOTTE, Chantal GAUTHREY, Serge COLLAVINO, Jean-Paul BOURGOGNE, Pascal MALAQUIN, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Paul ROY, Annie BARRAT, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Jacky CLERGET, Jérôme FLACHE, Claude VANIER-CORON, Jean CHEVASSUT, Jacques FROTEY, Gérard GREFFE, Gérard PRUDHON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Claude MOISSENET. Sylvain JACOB, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Jean MAREY

Suppléants:

M. Bruno COLIN (Suppléant d'ALOXE-CORTON)

M. Gilles FROMHEIM (Suppléant de COMBERTAULT).

M. Sylvain MARTIN (Suppléant de CORBERON), M. Serge COULON (Suppléant de SANTENAY)

Délégués ayant donné procuration :

M. Philippe CANCEL à Mme Carole CHATEAU, Mme Justine MONNOT à M. Alain SUGUENOT. M. Antoine TRIFFAULT-MOREAU à M. Pierre BOLZE. Mme Carla VIAL à Mme Marie-Laure RAKIC, Mme Martine BOUGEOT à M. Michel PICARD,

Mme Catherine PAPPAS à Mme Michèle RODIER, M. Marc DENIZOT à Mme Patricia RACKLEY,

M. Jean-Marc PRENEY à M. Sylvain JACOB,

Mme Chantal MITANCHEY à M. Jean-Claude BROUSSE,

M. Bernard NONCIAUX à M. Patrick FERRANDO. M. Guillaume D'ANGERVILLE à M. Denis THOMAS.

Accusé de réception en préfecture 021-200006682-20180326-CC-18-032-DE Date de télétransmission : 10/04/2018 Date de réception préfecture : 10/04/2018

Délégués Absents non suppléés et non représentés :

M. Thierry LAINE, Philippe CESNE

Secrétaire de séance : M. Alexis FAIVRE

TARIFS DES PRESTATIONS LIEES A L'EAU POTABLE :

M. CHAMPION, rapporteur, explique que les évolutions tarifaires proposées sont destinées à tenir compte du programme de travaux et de l'entretien des réseaux. L'ensembles des prestations tarifaires est détaillé en annexe.

L'ensemble des tarifs détaillés en annexe a été présenté et a fait l'objet d'un débat en séance.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, par 81 voix pour, 2 voix contre et 8 abstentions,

- Adopte les tarifs eau potable dans les conditions proposées,
- Décide que ces tarifs seront applicables à compter du 1er avril 2018.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.

Pour extrait certifié conforme, LE PRESIDENT

pour le PRESIDENT et par délégation LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

> COMMUNAUTE D'AGGLOMERATE

> > NOLAY

Jean-François PONS

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de DIJON ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.



TARIFS DES PRESTATIONS LIEES A L'EAU POTABLE:

Il est proposé de statuer sur les tarifs des prestations liées à l'eau potable pour l'exercice 2018. Ces dispositions tarifaires seraient applicables à compter du 1^{er} avril 2018.

I. Eau Potable Affermage

Il est proposé d'instaurer un tarif pour les consommations inférieures à 60m3 à 0.40 € par m3.

En 2016, la surtaxe communautaire a été ajusté sur l'ensemble du territoire communautaire à hauteur de 0.40€ Ht par m3 consommé pour les consommations inférieures à 120 m3, il est proposé d'appliquer ce tarif aux consommations comprises entre 60 et 120 m 3. Et au-delà de ce volume, il est proposé de reconduire le tarif de 0.55€ ht par m 3 consommé pour 2018.

Afin d'aller vers une uniformisation des factures de 120m3 il est proposé d'ajuster la part variable de SAVIGNY LES BEAUNE (0.49 € par m3), La ROCHEPOT/ BAUBIGNY (0.57 € par m3) et DEZIZE/ PARIS L'HOPITAL (0. 48€ par m3).

Il est rappelé que la tarification progressive a pour objectif d'inciter les usagers à consommer moins et ainsi tenir compte des objectifs de protection de la ressource. Le volume de 120 m3 correspond à la consommation annuelle moyenne d'une famille de quatre personnes.

Il est également suggéré d'augmenter l'abonnement communautaire de 2€ soit de 10€ à 12€ Ht afin de, pallier à la baisse des consommations d'eau potable et de financer les travaux en limitant l'endettement.

		01-avr-18		01-avr-17	
		Part Variable par m3	Part Fixe	Part Variable par m3	Part Fixe
ALOXE CORTON	de 0 à 60 m3 de 60 à 120 m3	0,40 € 0,40 €	12,00€	0,40€	10,00 €
	au-delà 120 m3	0,55€	12,000	0,55€	10,00€
	de 0 à 60 m3	0,40 €		0,55 €	
BEAUNE	de 60 à 120 m3	0,40€	12,00€	0,40€	10,00€
	au-delà 120 m3	0,55€	12,000	0,55€	10,000
	de 0 à 60 m3	0,40 €		0,55 €	
BOUILLAND	de 60 à 120 m3	0,40€	12,00€	0,40€	10,00€
	au-delà 120 m3	0,55€		0,55€	10,000
	de 0 à 60 m3	0,40€			
BAUBIGNY	de 60 à 120 m3	0,57€	12,00€	0,40€	10,00 €
	au-delà 120 m3	0,55€		0,55€	10,000
	de 0 à 60 m3	0,40 €			
BOUZE-LES-BEAUNE	de 60 à 120 m3	0,40 €	12,00€	0,40€	10,00€
	au-delà 120 m3	0,55€	,	0,55€	10,00 €
	de 0 à 60 m3	0,40 €			
DEZIZE-LES-MARANGES	de 60 à 120 m3	0,48€	12,00€	0,40€	10,00€
	au-delà 120 m3	0,55€	12,000	0,55€	10,00€
	de 0 à 60 m3	0,40 €		0,33 €	
LA ROCHEPOT	de 60 à 120 m3	0,57€	12,00€	0,40€	10,00€
	au-delà 120 m3	0,55€	12,000	0,55€	
	de 0 à 60 m3	0,40 €		0,33 €	
MEURSAULT	de 60 à 120 m3	0,40 €	12,00€	0,40€	10,00€
	au-delà 120 m3	0,55€	12,000	0,55€	10,00 €
	de 0 à 60 m3	0,40 €		0,33€	
MONTHELIE	de 60 à 120 m3	0,40€	12,00€	0,40€	10,00€
	au-delà 120 m3	0,55€	12,000	0,55 €	
	de 0 à 60 m3	0,40 €		0,55€	
NOLAY	de 60 à 120 m3	0,40€	12,00€	0,40€	10,00€
	au-delà 120 m3	0,55€	,	0,55€	
	de 0 à 60 m3	0,40 €		0,55 €	
PARIS L'HOPITAL	de 60 à 120 m3	0,48 €	12,00€	0,40€	10,00€
	au-delà 120 m3	0,55 €		0,55€	10,00€
	de 0 à 60 m3	0,40 €			
POMMARD	de 60 à 120 m3	0,40 €	12,00€	0,40€	10,00€
	au-delà 120 m3	0,55 €	12,000	0,55€	10,00€
	de 0 à 60 m3	0,40 €		0,55 €	
SAINT AUBIN	de 60 à 120 m3	0,40 €	12,00€	0,40€	10,00€
	au-delà 120 m3	0,55 €	12,000	0,55€	10,00€
	de 0 à 60 m3	0,40 €			
SANTENAY	de 60 à 120 m3	0,40 €	12,00€	0,40€	10,00€
	au-delà 120 m3	0,55€		0,55€	10,00 €
	de 0 à 60 m3	0,40 €			
SAVIGNY-LES-BEAUNE	de 60 à 120 m3	0,49 €	12,00€	0,40€	10,00€
	au-delà 120 m3	0,55€		0,55€	10,00€
	de 0 à 60 m3	0,40 €			
ZONE DU PAYS BEAUNOIS	de 60 à 120 m3	0,40 €	12,00€	0,40€	10,00€
	au-delà 120 m3	0,55€	,000	0,55€	
	THE WELL TEOLIS	0,33 €		0,55€	

L'ensemble des tarifs proposés ci-dessus tiennent compte du fonds de renouvellement de 0,03 € HT / m3 d'eau potable (principe instauré par délibération du 22 mars 2010).

II. Eau Potable Régie

a. Redevance domestique

Il est proposé d'augmenter l'abonnement communautaire de 3€, il passerait ainsi de 62 à 65€ pour 2018.

Il est suggéré d'instaurer un tarif pour les consommations inférieures à 60m3 à 1.304 € par m3.

Afin de financer le programme d'investissement, il est proposé d'augmenter la part variable pour les consommations allant de 60 à 120m3 de 0.30€ Ht par m3 et de 0.40€ Ht pour les consommations au-delà de 120 m3.

Il est rappelé que la tarification progressive a pour objectif d'inciter les usagers à consommer moins et ainsi tenir compte des objectifs de protection de la ressource. Le volume de 120 m3 correspond à la consommation annuelle moyenne d'une famille de quatre personnes.

		01-avr-18			01-avr-17				
		Part Variable par m3	Préservation des ressources en eau (/m3)	Part Fixe	Part Variable par m3	Préservation des ressources en eau (/m3)	Part Fixe		
AUXEY- DURESSES	de 0 à 60 m3 de 60 à 120 m3	1,304 € 1,504 €	0,0460€	65€	1,204€	0,0460€	62€		
DONESSES	au-delà 120 m3	1,654€			1,254€	15			
CHAGNY	de 0 à 60 m3 de 60 à 120 m3	1,304 € 1,504 €	0,0460€	65€	1,204€	0,0460€	62€		
	au-delà 120 m3	1,654€			1,254€				
CORMOT-LE- GRAND	de 0 à 60 m3 de 60 à 120 m3	1,304 € 1,504 €	0,0460€	65 €	1,204€	0,0460€	62€		
GRAND	au-delà 120 m3	1,654€			1,254€				
MONTHELIE	de 0 à 60 m3 de 60 à 120 m3	1,304 € 1,504 €	0,0460€	65€	1,204€	0,0460€	62€		
(MARJOLET)	au-delà 120 m3	1,654€			1,254€				
NANTOUX	de 0 à 60 m3 de 60 à 120 m3	1,304 € 1,504 €	0,0460€	65€	1,204€	0,0460€	0,0460€	62€	
	au-delà 120 m3	1,654€					1,254€		
VAUCHIGNON	de 0 à 60 m3 de 60 à 120 m3	1,304 € 1,504 €	0,0460€	65€	65 € 1,204 € (0,0460€	62€		
	au-delà 120 m3	1,654€			1,254€				
AUBIGNY-LA- RONCE	de 0 à 60 m3 de 60 à 120 m3	1,315 € 1,515 €	0,0350€	65€	1,215€	0,0350€	62€		
KONCE	au-delà 120 m3	1,665€			1,265€				
MOLINOT	de 0 à 60 m3 de 60 à 120 m3	1,315 € 1,515 €	0,0350€	65€	1,215€	0,0350€	62€		
	au-delà 120 m3	1,665€			1,265€				
THURY	de 0 à 60 m3 de 60 à 120 m3	1,315 € 1,515 €	0,0350€	65€	1,215€	0,0350€	62€		
	au-delà 120 m3	1,665€			1,265€				

Il convient de rappeler que sur la zone en régie, la Communauté d'Agglomération s'acquitte annuellement, auprès des Agence de l'Eau Loire/Bretagne et Rhône Méditerranée Corse (RMC), d'une redevance dénommée « Préservation des ressources ». Cette démarche a pour objectif d'inciter les usagers à réaliser des économies en luttant contre les gaspillages ou en recyclant une partie des eaux usées. La Communauté d'Agglomération règle directement cette contribution aux Agences de L'Eau et répercute cette charge sur l'usager. Deux niveaux de taxe sont appliqués selon l'Agence de l'Eau (AGE) dont dépend la commune :

- AGE Loire/Bretagne: 0,035 € Ht par m3

AGE RMC: 0,046 € Ht par m 3

Ainsi afin d'avoir un prix de l'eau potable harmonisé sur le territoire en régie, il convient de tenir compte de cette disparité dans la part variable eau potable communautaire :

- AGE RMC: 0,046 € + 1,504 € = 1,55 € Ht / m3

- AGE Loire/Bretagne: 0,035 € +1,515 € = 1,55 € Ht / m3

L'ensemble des tarifs proposés ci-dessus tiennent compte du fonds de renouvellement de 0,03 € HT / m3 d'eau potable (principe instauré par délibération du 22 mars 2010).

b. Prestations diverses

Il est proposé de reconduire les tarifs liés aux prestations diverses. Le détail de ces prestations est joint en annexe 10-1.

Il convient de rappeler que les tarifs présentés ci-dessus sont votés hors taxe et correspondent uniquement à la part maîtrisée par la Communauté d'Agglomération. Ils n'incluent donc que les tarifs instaurés par les différents organismes tels que l'Agence de l'eau et ceux contractuellement laissés au crédit du délégataire le cas échéant.

<u>A titre indicatif, il est présenté ci-dessous une facture d'eau potable TTC sur une base 120 m3 avec un comparatif par rapport à l'année 2017 :</u>

Ces tarifs tiennent compte des tarifs délégataires le cas échéant et de la Redevance pollution d'origine domestique de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse qui s'élève à 0,29€ par m3 pour 2017 (inchangée par rapport à 2016) et à 0,31 € par m3 pour l'Agence de l'eau Loire Bretagne (inchangé par rapport à 2016).

Le taux de TVA pour les prestations liées à l'eau potable reste inchangé (5,5 %).

Présentation d'une facture de 120 m3 TTC au :

- Eau Potable affermage

	01-avr-18		01-avr	-17
	Facture 120 m3	Prix du	Facture 120 m3	Prix du m3
ALOXE CORTON	263,54€	2,20€	245,77€	2,05€
BEAUNE	263,54€	2,20€	262,45€	2,19€
BOUILLAND	263,54€	2,20€	245,77€	2,05€
BOUZE LES BEAUNE	263,54€	2,20€	249,72€	2,08€
SIE LA COZANNE (DEZIZE ET PARIS L'HOPITAL)	263,54€	2,20€	249,36€	2,08€
LA ROCHEPOT / BAUBIGNY	262,91€	2,19€	238,75€	1,99€
MEURSAULT	263,54€	2,20€	255,43€	2,13€
NOLAY	337,71€	2,81€	333,50€	2,78€
POMMARD	263,54€	2,20€	240,22€	2,00€
SAINT AUBIN	263,54€	2,20€	249,86€	2,08€
SANTENAY	262,91€	2,19€	247,46€	2,06€
SAVIGNY LES BEAUNE	263,54€	2,20€	249,51€	2,08€
ZONE DU PAYS BEAUNOIS	263,54€	2,20€	249,84€	2,08€

- Eau Potable Régie

	01-avr-	01-avr-18		-17
	Facture 120 m3	Prix du m3	Facture 120 m3	Prix du m3
AUXEY - DURESSES	301,52€	2,51€	260,37€	2,17€
CHAGNY	301,52€	2,51€	260,37€	2,17€
CORMOT-LE-GRAND	301,52€	2,51€	260,37€	2,17€
MONTHELIE (MARJOLET)	301,52€	2,51€	260,37€	2,17€
NANTOUX	301,52€	2,51€	260,37€	2,17€
VAUCHIGNON	301,52€	2,51€	260,37€	2,17€
AUBIGNY-LA-RONCE	302,79€	2,52€	262,91€	2,19€
MOLINOT	302,79€	2,52€	262,91€	2,19€
THURY	302,79€	2,52€	262,91€	2,19€

ANNEXE 10-1: ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE REGIE — PRESTATIONS DIVERSES

✓ Ventes de matériels (tarifs fournitures et poses)

	MONTAN	NT HT
DESIGNATIONS	2017	2018
Compteurs		* 50 %
15 mm	60,00 €	60,00
20 mm	70,00 €	70,00
25 mm	141,75 €	141,75
30 mm	147,00 €	147,00
40 mm	241,50 €	241,50
60 mm	710,00 €	710,00
80 mm	1 230,00 €	1 230,00
100 mm	1 700,00 €	1 700,00
tête émettrice		62,00
Robinet avant compteur boisseau sphérique		1 2-de 620
15 mm	19,70 €	19,70
20 mm	26,70 €	26,70
25 mm	55,00 €	55,00
Robinet avant compteur de		A Contractor
30 mm	75,60 €	75,60
40 mm	108,40 €	108,40 €
Robinet vanne de	Marie State	Managaran
40 mm	165,50 €	165,50 €
50 mm	175,00 €	175,00 €
60 mm	208,90 €	208,90 €
80 mm	252,10 €	252,10 €
100 mm	293,70 €	293,70 €
125 mm	484,00 €	484,00 €
150 mm	521,50 €	521,50 €
200 mm	901,00 €	901,00 €
250 mm	1 490,50 €	1 490,50 €
é selon conduite		
60 mm	83,00 €	83,00 €
80 mm	90,00 €	90,00 €
100 mm	93,00 €	93,00 €
125 mm	106,00 €	106,00 €
150 mm	120,00 €	120,00 €
ensemble bouche à clé	94,50 €	94,50 €
e mètre de "Tuyaux fonte"		2 1,00 0
60 mm	32,67 €	32,67 €
80 mm	39,64 €	39,64 €
100 mm	49,70 €	49,70 €
125 mm	64,07 €	64,07 €
150 mm	74,01 €	74,01 €

	MONTANT HT	
DESIGNATIONS	2017	2018
Le mètre de "Tuyaux PVC Pression"	NEW YORK	
Ø 63	5,60 €	5,60 €
Ø 90	11,00 €	11,00 €
Ø 110	16,50 €	16,50 €
Ø 125	21,20 €	21,20 €
Ø 140	24,30 €	24,30 €
Ø 160	28,40 €	28,40 €
Ø 200	44,40 €	44,40 €
Le mètre de "Tuyaux polyéthylène"		
19/25 mm	2,00€	2,00€
24/32 mm	3,00 €	3,00€
31/40 mm	4,70 €	4,70 €
50 mm	7,40 €	7,40 €
Gaine TPC		
63 mm (ml)	4,50 €	4,50 €
90 mm (ml)	7,40 €	7,40 €
grillage avertisseur (ml)	1,41 €	1,41 €
Raccords (type HUOT)	ARTHUR DE	2 能基层
25 mm	10,40 €	10,40 €
32 mm	13,80 €	13,80 €
40 mm	22,60 €	22,60 €
50 mm	36,30 €	36,30 €
Raccords (type HUOT) doubles	the things	医脑囊丛
25 mm	21,90 €	21,90 €
32 mm	35,70 €	35,70 €
40 mm	53,10 €	53,10 €
50 mm	93,70 €	93,70 €
toutes pièces de laitonnerie		1 21 9 2
15 mm	3,15 €	3,15€
20 mm	4,20 €	4,20 €
30 mm	6,30 €	6,30 €
40 mm	8,40 €	8,40 €
50 mm	10,50 €	10,50 €
Joints (type Gibault) et major		7. 10. 36 6
G7	22,68 €	22,68 €
G8 à G11	25,20 €	25,20 €
G12	26,36 €	26,36 €
G13	40,85 €	40,85 €
G15	44,00 €	44,00 €
G16	44,10 €	44,10 €
G19	62,06 €	62,06 €
G20	62,16 €	62,16 €
G22	80,96 €	80,96 €
G24	81,48 €	81,48 €
G26	113,61 €	113,61 €
G28	114,66 €	114,66 €
G35	171,47 €	171,47 €

DESIGNATIONS	MONTAN	THT
	2017	2018
Terrassement, remblaiement, réfection de chaussée au mI pour une largeur de 0.80 m et une profondeur de 1.20 m (y compris toutes demandes particulières)	4.00.00	
Clapet anti pollution de	147,40 €	154,77 €
15 mm	17,50 €	47.50.0
20 mm	35,90 €	17,50 €
30 mm	112,90 €	35,90 €
40 mm	152,70 €	152,70 €
60 mm	191,60 €	191,60 €
80 mm	288,20 €	288,20 €
100 mm	401.00 €	401,00 €
125 mm	689,40 €	689,40 €
150 mm	864,60 €	864,60 €
Support compteur pré équipé		001,000
15 mm	27,00 €	27,00 €
20 mm	54,60 €	54,60 €
30 mm	146,60 €	146,60 €
40 mm	313,30 €	313,30 €
Manchons réparations inox	A SI O FRESCOS	
en dessous de 76 mm	81,00 €	81,00 €
76-83 mm	107,10 €	107,10 €
84-94 mm	109,60 €	109,60 €
97-104 mm	114,50 €	114,50 €
116-126 mm	124,20 €	124,20 €
127-137 mm	124,20 €	124,20 €
au dela de 137 mm	145,00 €	145,00 €
Regard compteur incongelable	BELLEVILLE	
pour compteur de 15 mm	209,00 €	209,00€
pour 2 compteurs de 15 mm	329,00 €	329,00 €
pour un compteur de 20 mm	299,00 €	299,00 €
pour 2 compteurs de 20 mm	397,00 €	422,00 €
pour compteur de DN 25 à 40 mm		760,00 €
Pour 3 compteurs DN 15 mm	369,00 €	369,00 €
Pour 4 compteurs DN 15 mm		654,00 €
Pour 5 compteurs DN 15 mm		721,00 €
Prise eau complète	Philipping.	100000
Forfait fourniture pour les 5 premiers mètres sans regard		
orial loanitale pour les s premiers metres sans regard		
	294 32 €	294 32 €
19/25 mm 24/32 mm	294,32 € 375.72 €	294,32 €
19/25 mm	294,32 € 375,72 €	375,72 €
19/25 mm 24/32 mm		375,72 € 401,00 €
19/25 mm 24/32 mm 40 mm 50 mm		375,72 €
19/25 mm 24/32 mm 40 mm 50 mm Forfait fourniture pour les 5 premiers mètres regard compris	375,72 €	375,72 € 401,00 € 427,00 €
19/25 mm 24/32 mm 40 mm 50 mm Forfait fourniture pour les 5 premiers mêtres regard compris 1 compteur DN 15 mm	375,72 €	375,72 € 401,00 €
19/25 mm 24/32 mm 40 mm 50 mm Forfait fourniture pour les 5 premiers mêtres regard compris 1 compteur DN 15 mm 2 compteurs DN 15 mm	375,72 € 496,32 € 589,32 €	375,72 € 401,00 € 427,00 € 496,32 € 589,32 €
19/25 mm 24/32 mm 40 mm 50 mm Forfait fourniture pour les 5 premiers mêtres regard compris 1 compteur DN 15 mm 2 compteurs DN 15 mm 1 compteur DN 20 mm	375,72 € 496,32 € 589,32 € 670,72 €	375,72 € 401,00 € 427,00 € 496,32 € 589,32 € 670,72 €
19/25 mm 24/32 mm 40 mm 50 mm Forfait fourniture pour les 5 premiers mètres regard compris 1 compteur DN 15 mm 2 compteurs DN 15 mm 1 compteur DN 20 mm 2 compteurs DN 20 mm 2 compteurs DN 20 mm	375,72 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 €	375,72 € 401,00 € 427,00 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 €
19/25 mm 24/32 mm 40 mm 50 mm Forfait fourniture pour les 5 premiers mètres regard compris 1 compteur DN 15 mm 2 compteurs DN 15 mm 1 compteur DN 20 mm 2 compteurs DN 20 mm 3 compteurs DN 15 mm	375,72 € 496,32 € 589,32 € 670,72 €	375,72 € 401,00 € 427,00 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 € 628,95 €
19/25 mm 24/32 mm 40 mm 50 mm Forfait fourniture pour les 5 premiers mètres regard compris 1 compteur DN 15 mm 2 compteurs DN 15 mm 1 compteur DN 20 mm 2 compteurs DN 20 mm 2 compteurs DN 15 mm Pour 4 compteurs DN 15 mm	375,72 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 €	375,72 € 401,00 € 427,00 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 € 628,95 € 856,00 €
19/25 mm 24/32 mm 40 mm 50 mm Forfait fourniture pour les 5 premiers mètres regard compris 1 compteur DN 15 mm 2 compteurs DN 15 mm 1 compteur DN 20 mm 2 compteurs DN 20 mm 2 compteurs DN 15 mm Pour 4 compteurs DN 15 mm Pour 5 compteurs DN 15 mm	375,72 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 €	375,72 € 401,00 € 427,00 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 € 628,95 € 856,00 € 923,00 €
19/25 mm 24/32 mm 40 mm 50 mm Forfait fourniture pour les 5 premiers mètres regard compris 1 compteur DN 15 mm 2 compteurs DN 15 mm 1 compteur DN 20 mm 2 compteurs DN 20 mm 2 compteurs DN 20 mm 3 compteurs DN 15 mm Pour 4 compteurs DN 15 mm Pour 5 compteurs DN 15 mm pour compteur de DN 25 à 40 mm	375,72 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 €	375,72 € 401,00 € 427,00 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 € 628,95 € 856,00 €
19/25 mm 24/32 mm 40 mm 50 mm Forfait fourniture pour les 5 premiers mètres regard compris 1 compteur DN 15 mm 2 compteurs DN 15 mm 1 compteur DN 20 mm 2 compteurs DN 20 mm 2 compteurs DN 20 mm 3 compteurs DN 15 mm Pour 4 compteurs DN 15 mm Pour 5 compteurs DN 15 mm pour compteur de DN 25 à 40 mm	375,72 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 € 628,95 €	375,72 € 401,00 € 427,00 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 € 628,95 € 856,00 € 923,00 €
19/25 mm 24/32 mm 40 mm 50 mm Forfait fourniture pour les 5 premiers mètres regard compris 1 compteur DN 15 mm 2 compteurs DN 15 mm 1 compteur DN 20 mm 2 compteurs DN 20 mm 2 compteurs DN 20 mm 3 compteurs DN 15 mm Pour 4 compteurs DN 15 mm Pour 5 compteurs DN 15 mm pour compteur de DN 25 à 40 mm Prix du mètre au-delà de 5 mètres	375,72 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 € 628,95 €	375,72 € 401,00 € 427,00 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 € 628,95 € 856,00 € 923,00 € 5,23 €
19/25 mm 24/32 mm 40 mm 50 mm Forfait fourniture pour les 5 premiers mêtres regard compris 1 compteur DN 15 mm 2 compteurs DN 15 mm 1 compteur DN 20 mm 2 compteurs DN 20 mm 2 compteurs DN 20 mm 3 compteurs DN 15 mm Pour 4 compteurs DN 15 mm Pour 5 compteurs DN 15 mm pour compteur de DN 25 à 40 mm	375,72 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 € 628,95 €	375,72 € 401,00 € 427,00 € 496,32 € 589,32 € 670,72 € 744,72 € 628,95 € 856,00 € 923,00 €

DESIGNATIONS	MONTANT HT	
	2017	2018
Rehausse + couvercle pour regard d'eau potable	96,60 €	96,60
couvercle fonte pour regard d'eau potable	82,00 €	82,00
Raccords bride pour tube PVC		
40 mm	31,10 €	31,10
50 mm	57,10 €	57,10
60/65 mm	40,10 €	40,10
80 mm	57,60 €	57,60
100 mm	63,80 €	63,80
125 mm	105,10 €	105,10
150 mm	126,80 €	126,80 €
200 mm	180,00 €	180,00 €
225 mm	180,00 €	180,00 €
250 mm	284,40 €	284,40 €
Nourrice de distribution		+ 60 1 1
2 compteurs	38,90 €	38,90 €
3 compteurs	45,15 €	45,15 €
4 compteurs	56,27 €	56,27 €
5 compteurs	63,15 €	63,15 €
6 compteurs	66,85 €	66,85 €
Par compteur supplémentaire	27,78 €	27,78 €
Col de cygne	24,90 €	24,90 €
Raccord électro-soudable		1000
25 mm	18,90 €	18,90 €
32 mm	19,95 €	19,95 €
40 mm	27,20 €	27,20 €
50 mm	30,24 €	30,24 €
Etalonnage compteur		
Compteur fileté 15 à 20 mm	95,10 €	105,00 €
Compteur fileté 25 à 40 mm	108,00 €	133,00 €
Compteur bridé 40, 50, 60 mm	157,50 €	183,00 €
Compteur bridé 80, 100 mm	220,00 €	246,00 €
abouret de branchement EU unité	170,00 €	170,00 €
uyau pvc CR8 DN 125 au ml	35,50 €	35,50 €
coude unité	23,00 €	23,00 €
piquage sur canalisation	70,00 €	70,00 €

\checkmark Ventes de matériels (tarifs fournitures et poses)

DESIGNATIONS	TARIFS HORAIRES HT	
DESIGNATIONS	2017	2018
Intervention agent technique (à l'heure)		25,00 €
Contrôle des raccordements aux réseaux d'assainissement collectif	25,00 €	25,00 €
Fermeture de compteur liée à une suspension d'abonnement ou demande expresse de l'abonné (à l'unité) (1)	25,00 €	25,00 €
Réouverture de compteur pour reprise d'abonnement suite à une suspension ou demande expresse de l'abonné (à l'unité) (ŋ	25,00 €	25,00 €

⁽¹⁾ La mise en place de ces tarifs permet la limitation des fermetures temporaires de compteur pour les maisons secondaires